

Paris, 19 mars 2024

Grégory RICHET, nouveau Président du SVDU

Directeur général délégué de Paprec Énergies depuis 2021, il a été élu Président du SVDU, Syndicat national du traitement et de la valorisation des déchets urbains, syndicat adhérent de la FNADE et de la FEDENE.

Une solide expérience en valorisation énergétique des déchets



Formé à Paris Dauphine et à l'École nationale supérieure en génie des technologies industrielles, il débute sa carrière dans le groupe Véolia par la mise en place de plans de maintenance pour les usines de valorisation énergétique des déchets. Il poursuit son parcours professionnel en intégrant le groupe Suez dans des fonctions de management opérationnel puis en direction générale. Agé de 46 ans, il est actuellement Directeur général délégué de Paprec Énergies, et a contribué à la naissance de ce nouvel acteur intégrant le schéma du constructeur/exploitant. Il pourra compter sur l'expertise de **Gabriel Volcovschi** qui a récemment rejoint le SVDU pour en assurer le secrétariat général.

Le métier de la valorisation énergétique permet d'assurer le service public de gestion des déchets mais aussi de production de chaleur à partir d'énergie renouvelable et de récupération. Afin de répondre à ces deux enjeux, le SVDU adhère à la FNADE et à la FEDENE.

Le syndicat représente 3 000 collaborateurs et plus de 110 sites répartis dans toute la France qui traitent et valorisent énergétiquement plus de **13,3 millions de tonnes de déchets résiduels** (ordures ménagères résiduelles et combustibles solides de récupération notamment). En 2023, ce sont **12 TWh (térawattheures) d'énergie thermique et 3,7 TWh d'électricité** qui ont été distribués aux collectivités et aux industriels. Au-delà de leurs missions de service public pour assurer la gestion des déchets sur les territoires, ces sites participent à la souveraineté énergétique de la France. Grégory Richet souligne : « *Je suis fier et heureux de devenir le nouveau président du syndicat qui rassemble des métiers porteurs d'une mission de service public de traitement des déchets mais aussi de production d'énergie renouvelable et de récupération locale. Mes prédécesseurs, et particulièrement Guillaume Bomel, ont accompli ces dernières années un travail essentiel pour promouvoir nos savoir-faire et nos expertises.* »

Accroître la valorisation énergétique des déchets

La France a la volonté de développer sa souveraineté énergétique, mais aussi de substituer les énergies fossiles par des énergies renouvelables et de récupération, issues des déchets résiduels. La filière permet de répondre pleinement à ces objectifs. Grégory Richet explique : « *ces deux dernières années, la hiérarchie des modes de traitement traduite dans la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes), mais aussi l'évolution des coûts de l'énergie ont donné une nouvelle dynamique au métier. Il est nécessaire d'accompagner nos adhérents dans cette accélération, notamment en matière de communication auprès des collectivités et des industriels.* »

Faire évoluer les réglementations

La volonté des États membres et de l'Europe en matière d'évolution des normes, des taxes et des réglementations nécessite d'évaluer la faisabilité et l'efficacité des dispositifs. Grégory Richet ajoute : « *le SVDU est un des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics dans le cadre des évolutions réglementaires relatives à la valorisation énergétique des déchets.* »

Sécuriser les projets des unités de valorisation énergétique (UVE)

L'utilisation de toutes les ressources d'énergie est devenue un sujet essentiel pour assurer la souveraineté énergétique des territoires. « *Les UVE représentent un potentiel de plusieurs térawattheures (TWh) d'énergie dite « fatale » à valoriser. Il est indispensable de promouvoir des outils permettant le développement des projets et le rapprochement entre producteurs et consommateurs, notamment avec la mise en place d'un fonds de garantie chaleur fatale* », précise Grégory Richet.

Le SVDU est l'un des 8 syndicats de la FNADE et l'un des 6 syndicats de la FEDENE.

*La **FNADE**, Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement, est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble de la filière déchets. Acteur majeur de l'économie circulaire, la filière déchets produit des matières recyclées, des fertilisants et de l'énergie verte, en substitution de ressources naturelles et d'énergies fossiles. Elle apporte des solutions aux défis majeurs de l'environnement et du climat.*

La FNADE en chiffres : 257 entreprises privées adhérentes, 44 536 salariés en France, 11,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, ~800 millions d'euros d'investissements. Elle est membre de la FEAD (European Waste Management Association).

Contact presse FNADE : Martine SAVARY - 06 64 25 66 59 - martine@geckotom.com

*La **FEDENE** rassemble les entreprises de la sobriété énergétique et des filières de chaleur et de froid renouvelables (bois-énergie, valorisation énergétique des déchets, géothermie, solaire thermique...), sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'installation de systèmes de production et réseaux jusqu'à leur gestion et leur maintenance dans le bâtiment.*

Elle représente et défend les intérêts des salariés et des entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et des énergies de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets. La Fedene est l'organisation de référence auprès des instances européennes et internationales.

Contact presse FEDENE : Véronique LELIEVRE - 06 99 31 67 53- vlieuvre@fedene.fr